

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4778>



2014-2015

Rassemblement le mercredi 11 Mars contre les conditions de rentrée en Côte d'Or !

- SNES académique de Dijon - Départements - Côte-d'Or - Actualités SNES 21 | FSU Côte-d'Or -



Publication date: lundi 2 mars 2015

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

à noter dans vos agendas !



La rentrée 2015 se prépare actuellement dans des conditions extrêmement difficiles dans les collèges de Côte d'Or.

En effet, au nom du fait que notre académie serait surdotée (!), elle ne bénéficie d'aucune création de poste et les moyens nécessaires pour absorber la hausse démographique dans les lycées sont ponctionnés 1 sur les collèges. Il est prévu que l'équivalent de 29 postes soient supprimés en Côte d'Or.

De ce fait, les $\frac{3}{4}$ des collèges du département voient leur DHG baisser, parfois de manière très importante. Cette situation est totalement inacceptable.

De nombreux établissements sont engagés dans une mobilisation contre la baisse de leur dotation (votes contre au CA, motions, audiences à la DSDEN, grèves, opérations « collège mort », ...). Voir les [articles sur le site du SNES 21](#) (rubrique Echos des établissements) **concernant les collèges de Châtillon sur Seine, Dijon-Clos de Pouilly, Genlis, Montbard, Nuits Saint Georges, Seurre, Vitteaux.**

Face à cette situation, l'intersyndicale SNES-FSU, SNFOLC, CGT Education et SGEN-CFDT, réunie le 16 février,

– a décidé de tenir une conférence de presse le lundi 9 mars,

– appelle à un grand rassemblement



mercredi 11 mars à 15 heures devant le Rectorat

– et demande une audience auprès de la DASEN le même jour, veille du CTSD (comité technique spécial départemental) sur la carte scolaire collèges.

L'intersyndicale invite tous les collègues à participer à ce rassemblement avec les banderoles de leur établissement pour appuyer la délégation qui sera reçue en audience.



Syndicat **n**ational des **e**nseignements de **S**econd degré

PS:

ci-jointe : affiche pour le rassemblement du 11 Mars